

Appui à la gestion durable des pêcheries

Pays	Congo
Bénéficiaire	Wildlife Conservation Society (WCS)-COGEREN
Montant total du projet	76 333 €
Montant de la subvention FFEM	25 000 € (32%)
Partenaires financiers	CARPE (51 333 €)
Durée du projet	12 mois
Signature de la convention	28 février 2013

Contexte

WCS assure un appui technique au Parc National de Conkouati Douli (PNCD) depuis 2000. Le COGEREN (Comité de Gestion des Ressources des Naturelles) a été créé pour mettre en place les mécanismes d'une cogestion du Parc avec une forte représentation des communautés locales. Après des difficultés de démarrage, un nouveau bureau du COGEREN a été élu en 2009 et la confiance est restaurée avec WCS. Le projet est porté par WCS mais vise à permettre progressivement à COGEREN de jouer son rôle de coordinateur des AGR dans le PNCD en l'accompagnant techniquement et administrativement. WCS reconnaît en particulier à COGEREN de bonnes capacités de travail avec les pêcheurs, cible de ce projet.

Les différentes pratiques de pêche au PNCD impactent le milieu à 3 niveaux :

- dans la lagune ; surpêche avec technique du tapé-tapé (emprisonnement des alevins et poissons en les effrayant par le bruit, ce qui perturbe les lamantins), mailles non réglementaires, blocage des embouchures avec filets ;
- au large en mer dans les eaux marines du PNCD, les chalutiers illégaux surpêchent et épuisent les stocks halieutiques menaçant la sécurité alimentaire des habitants. Ils prélèvent de façon sélective des raies mantas et des requins pour la vente des ailerons et des nageoires ayant conduit à une chute des populations en très peu de temps. Les eaux du PNCD sont par ailleurs une zone de très forte concentration pour 5 espèces de tortues marines (« EN » et « CR ») dont la tortue luth avec un spot mondial de ponte situé quelques km au Nord à la frontière du Gabon. Celle-ci sont régulièrement emprisonnées dans les filets et sont récupérées pour être vendues. Les chalutiers détruisent les filets artisanaux (valeur d'un filet \$400), ce qui amène les pêcheurs à intensifier leur pêche à moins de 200 mètres de la plage, une zone clé de fraie pour plusieurs poissons et surtout l'habitat du dauphin à bosse de l'Atlantique (« EN ») pour lequel un marché récent s'est développé. Le risque qu'ils se tournent à nouveau vers le commerce de la viande de brousse est grand ;
- au bord des côtes, les pêcheurs consomment en effet les prises accidentelles de dauphins et tortues ou les vendent sur Pointe-Noire. Leur situation économique précaire ne leur permet pas de « gaspiller » une capture.

Une bonne partie des eaux marines du PNCD sont en cours de classement en Aire Marine Protégée. En outre, auparavant, la collecte des huîtres sauvages de mangrove au PNCD représentaient une activité lucrative pour alimenter la forte demande de Pointe Noire. La surexploitation a conduit à la quasi-disparition des stocks. A Mayumba, le PN gabonais contigu au PNCD, une expérience de gestion durable des huîtres sauvages a été mise en place et a montré des impacts économiques très intéressants, fournissant des emplois à plus de 200 femmes.

Objectifs



Le projet vise ainsi le renforcement des capacités de COGEREN, l'amélioration des pratiques de pêche au PNCD et la création de revenus issus d'une production durable d'huitres à partir du modèle de Mayumba

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Capacité opérationnelle de COGEREN à développer leurs propres activités et à générer des produits (affiches, présentations), collecter des fonds (au moins 2 financements trouvés pendant le projet) et assurer le reporting financier et technique indépendamment de WCS et d'autres partenaires. Un plan de 5 ans sera développé pour les aider à atteindre les capacités nécessaires pour effectuer des tâches administratives de gestion. Le rôle de COGEREN dans la coordination des activités de gestion des ressources naturelles au PNCD est réhabilité et mieux connu ;
- Les chalutiers sont exclus des eaux du PNCD grâce à la mise en place d'une brigade maritime, en synergie avec les dispositifs de surveillance du PN de Mayumba au Gabon ;
- Des coopératives de pêche fonctionnelles sont formées par les pêcheurs avec un code de comportement volontaire et collaboratif (écrit) signé et mis en œuvre (zone d'exploitation et d'exclusion, matériel, engin, types de pêche autorisées...).

Un plan de gestion des huitres est défini sur la base de l'expérience Mayumba et les moyens nécessaires à la reconstitution des stocks d'huitres mis en œuvre. Le plan définira : les zones de prélèvement et de non prélèvement, le cahier des charges d'exploitation, les gabarits d'exploitabilité, le système de contrôle extérieur puis de contrôle interne pour vérifier le niveau de stocks avant reprise de l'exploitation.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Tim COLLINS

tcollins@wcs.org